



Procédure d'affectation

publié le 10/05/2023

Les parents d'élèves en classe de 3ème peuvent choisir et valider les vœux d'affectation de leur enfant (choix de la filière et de l'établissement pour la rentrée 2023), en se connectant au site suivant :

<https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/>

Cette procédure est à effectuer à partir du **09 mai 2023**.

La validation de cette demande sera à effectuer via ce même lien **avant le 30 mai 2023 dernier délai**.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.